



SESSION SPECIALE n°8 (SS8)

Jeux d'acteurs et localisations marchandes : entre enjeux économiques et enjeux territoriaux

1. Organismes

Dr. Nicolas Lebrun, Maître de conférences à l'Université d'Artois, Laboratoire Discontinuités (EA2468), Arras, France
nicolas.lebrun@univ-artois.fr

Dr. Pascal Madry, Directeur de l'Institut pour la Ville et le Commerce, Paris, France
pascal.madry@procos.org

2. Mots clés

Commerce de détail, développement territorial, acteurs, localisations

3. Appel à communication

Cette session se propose d'examiner comment l'activité marchande est au cœur de jeux d'acteurs complexes disposant d'une dimension territoriale manifeste.

En effet, les localisations marchandes sont la résultante de multiples enjeux qui émanent de l'acteur marchand lui-même, mais aussi des multiples autres acteurs qui autorisent le succès de l'opération :

- Pratiques des promoteurs et autres acteurs du secteur marchand
- Pratiques des acteurs institutionnels qui ont leur propre lecture de l'insertion spatiale de l'activité marchande, au regard de leurs territoires d'action respectifs.
- Pratiques de consommateurs qui par leurs choix et leurs pratiques de mobilités interfèrent sur les localisations

La fonction marchande par les choix d'acteurs qu'elle reflète peut être envisagée comme un instrument de développement économique, qui impulse, accompagne ou constitue une dynamique territoriale.

Dès lors, à partir de contextes spatiaux locaux et régionaux, les communications proposeront d'envisager les multiples formes prises par l'intervention des acteurs, notamment économiques, dans le déploiement et le fonctionnement de l'activité marchande :

- jeux d'acteurs en vue d'utiliser l'activité marchande comme levier d'action territoriale
- jeux d'acteurs révélateurs de réussites ou dysfonctionnements dans la gouvernance territoriale
- opération d'urbanisme et projets de ville dans lesquels la dimension marchande est une composante importante
- réflexion sur le rôle de la fonction et des localisations marchandes dans le développement territorial et de l'attractivité locale et régionale.

Dès lors il ne s'agit pas d'envisager le commerce comme une activité économique isolée ou une simple thématique ciblée mais davantage comme un levier de développement plus global.

Les approches issues de l'ensemble des disciplines des sciences régionales sont les bienvenues.

Cette proposition s'inscrit dans le prolongement d'une session spéciale fructueuse lors de l'édition 2017 à Athènes du colloque de l'ASRDLF.

3. Modalités de soumission des propositions de communications

L'appel à communications pour le colloque de 2018 est ouvert du 19 janvier 2017 au 15 Mars 2018.

Les propositions doivent être faites directement sur le site du colloque <http://asrdlf2018.com/> avec le bouton 'j'envoie mon résumé'